**Projet de loi relatif à l’acquisition de surfaces dans la copropriété de l’immeuble « Twist » à Belvaux**

Le projet de loi sous rubrique a pour objet d’autoriser l’acquisition par l’État de certaines parties de l’immeuble « Twist » à Belvaux au prix de 62 595 000 euros.

Il s’agit des parties suivantes :

* une surface de bureaux de 8.984 m2 bruts située aux niveaux Mezzanine et 1er à 5e étages du bâtiment Bloc A ;
* une surface de services administratifs de 506 m2 bruts située au rez-de-chaussée du bâtiment Bloc B2 ;
* une surface d’archives de 70 m2 bruts située aux niveaux -1 à -3 du bâtiment Bloc Soussol A-B-C ;
* 163 emplacements de parking situés au niveaux -1 à -3 du bâtiment Bloc Sous-sol A-B-C.

Ces lieux ont fait l’objet d’un contrat de bail signé le 21 mars 2021 par l’État. Le contrat de bail confère à l’État une option d’achat ferme et irrévocable portant sur l’ensemble des lieux loués, option qui pourra être exercée endéans les 6 mois suivant la date d’entrée dans les lieux loués.

Les lieux sont destinés à la relocation des services de l’Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC). Une partie du rez-de-chaussée sera attribuée à la Maison de la Santé.

A l’heure qu’il est, l’immeuble est en construction et la livraison du bâtiment est prévue pour mars 2024.